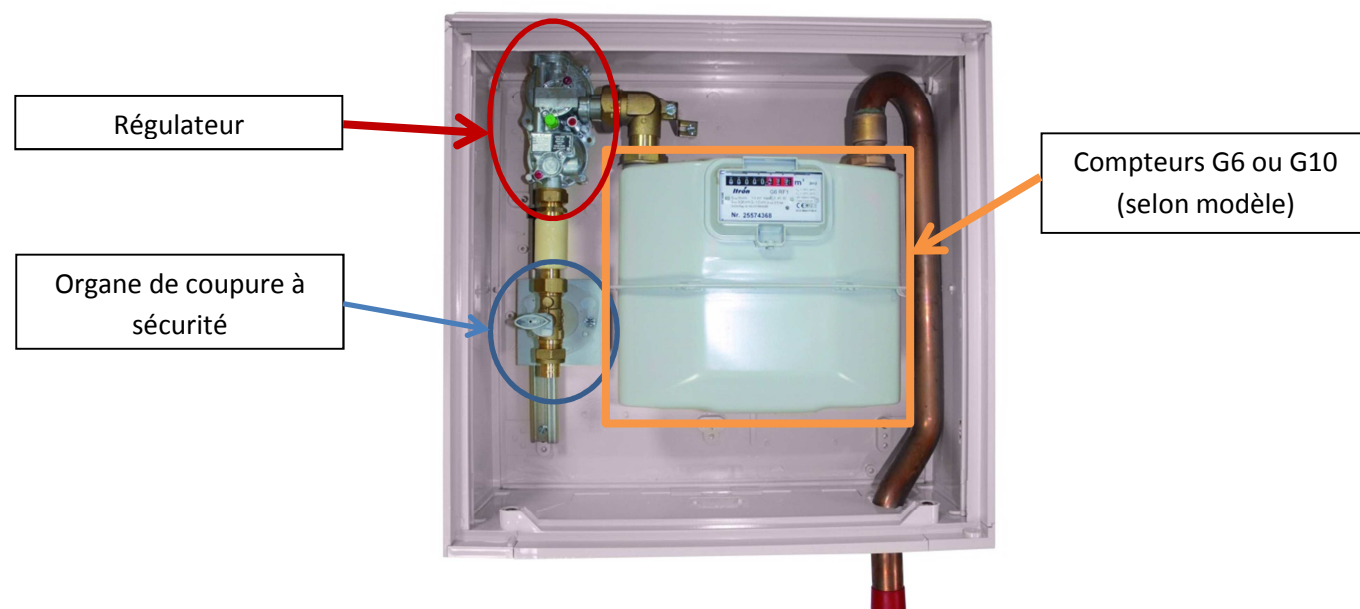




Notice coffret S300 MPB 10 et 16m³/h
Avec régulateur : B10, B25 et BCH30

Coupure de l'alimentation ou remise en gaz



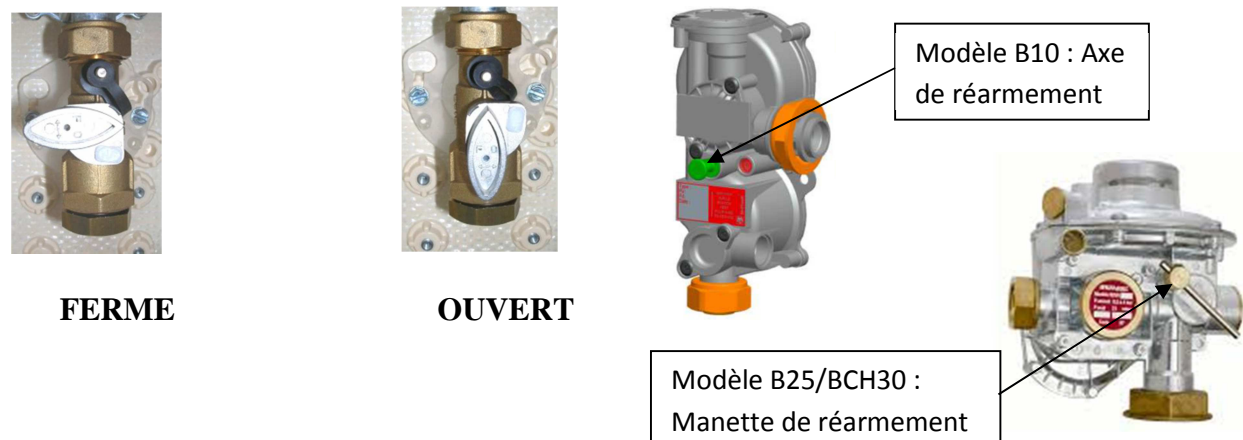
Pour couper l'alimentation en gaz

Fermer la vanne située avant le régulateur (**organe de coupure**).
Une rotation de 1/4 tour est suffisante.
Un verrouillage de l'organe en butée se fait automatiquement.

Pour la mise en gaz de votre installation, veuillez :

- 1/ Vérifier la fermeture de tous vos appareils à gaz (chaudière, cuisinière...).
- 2/ Après introduction de la clé de réarmement dans l'organe de manœuvre, ouvrir lentement la vanne située avant le régulateur (**organe de coupure**). Une rotation de 1/4 tour est suffisante.
- 3/ Réarmer le régulateur : Lors de la mise en service ou après une mise en sécurité, le réarmement du régulateur est assuré **en appuyant sur le poussoir vert ou en effectuant un quart de tour avec la manette (En fonction du régulateur)**.

POSITIONS DE L'ORGANE DE COUPURE ET DU REARMEMENT DU REGULATEUR

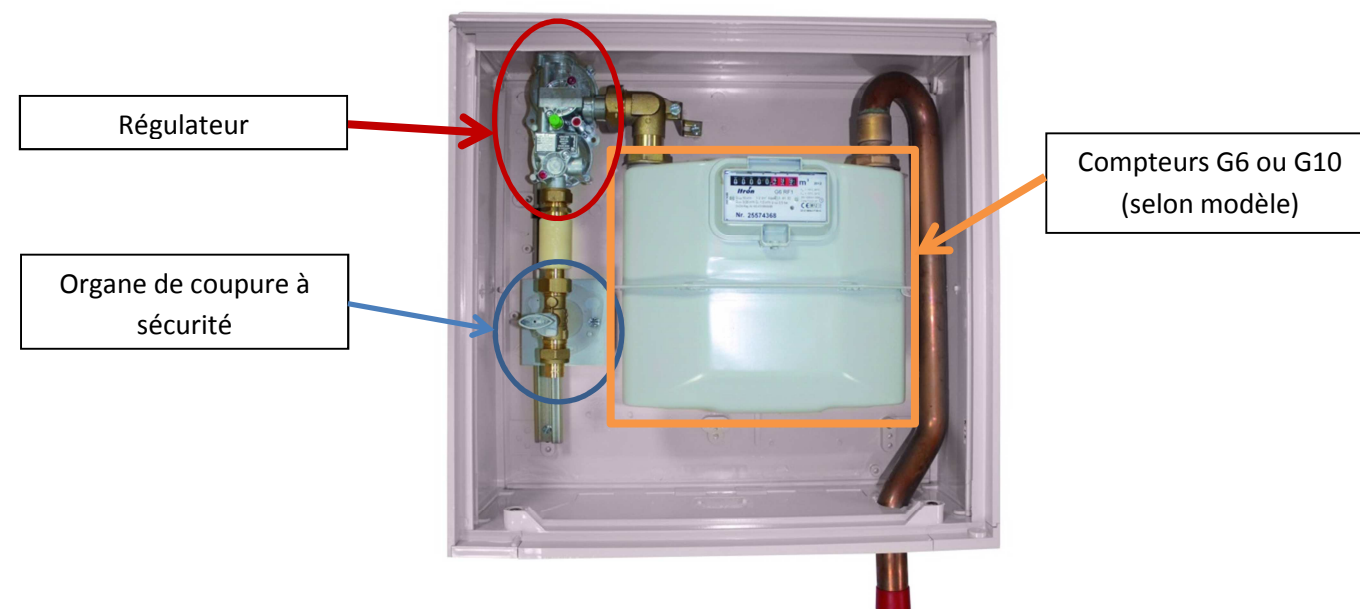


NOTICE REF.26026-03a



Notice coffret S300 MPB 10 et 16m³/h
Avec régulateur : B10, B25 et BCH30

Coupure de l'alimentation ou remise en gaz



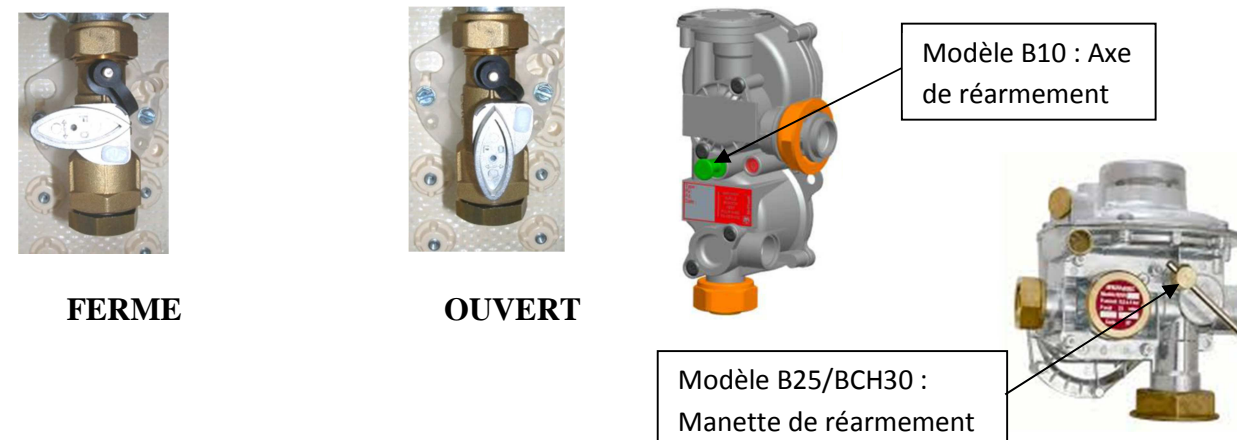
Pour couper l'alimentation en gaz

Fermer la vanne située avant le régulateur (**organe de coupure**).
Une rotation de 1/4 tour est suffisante.
Un verrouillage de l'organe en butée se fait automatiquement.

Pour la mise en gaz de votre installation, veuillez :

- 1/ Vérifier la fermeture de tous vos appareils à gaz (chaudière, cuisinière...).
- 2/ Après introduction de la clé de réarmement dans l'organe de manœuvre, ouvrir lentement la vanne située avant le régulateur (**organe de coupure**). Une rotation de 1/4 tour est suffisante.
- 3/ Réarmer le régulateur : Lors de la mise en service ou après une mise en sécurité, le réarmement du régulateur est assuré **en appuyant sur le poussoir vert ou en effectuant un quart de tour avec la manette (En fonction du régulateur)**.

POSITIONS DE L'ORGANE DE COUPURE ET DU REARMEMENT DU REGULATEUR



NOTICE REF.26026-03a